



demande de devis de copropriétaires

Par **Nomacla**, le **05/06/2020 à 17:12**

Bonjour ,
Nous sommes une petite copro de 8 propriétaires mais deux copropriétaires régissent tous dans l'immeuble. Est-il normal d'avoir des devis directement de ces deux copropriétaires pour un changement de digicode ? Ces 2 copropriétaires veulent en parler en fin AG, ce qui n'est pas prévu dans les points abordés normalement par AG.
Qu'en dites-vous ?
Merci de votre retour.

Par **amajuris**, le **05/06/2020 à 18:19**

bonjour,
je suppose que vous avez un syndic ?
Tous les copropriétaires peuvent demander des devis pour des travaux ou équipements des parties communes.
seules les résolutions prévues à l'ordre du jour de votre A.G. peuvent faire l'objet d'un vote donc d'une décision de votre A.G.
Le Président de votre A.G. peut autoriser une discussion sur ce sujet mais aucune décision ne peut être prise par l'A.G.
salutations

Par **Nomacla**, le **05/06/2020 à 20:12**

merci beaucoup